

Compte-rendu

Conseil syndical du mercredi 26 janvier 2022

- date de convocation le 20 janvier 2022
- nombre de conseillers en exercice : 34

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi 26 janvier à dix-huit heures, les membres du conseil syndical, légalement convoqués se sont réunis par visioconférence Teams, sous la présidence de Sandra FERRARI, présidente du Syndicat mixte des stations des Bauges.

- étaient présents :

Nom	Prénom	Collectivité	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir
BALTHAZARD	Pierre-Louis	Grand Lac	X			
BASTIEN	Patrick	Grand Lac	X			
BERTHOMIER	Christian	Grand Chambéry		X		C TRAHAND
BRUN	Pierre	Grand Chambéry		X		S HAERINCK
CAMUS	Gilles	Grand Lac	X			
DUMAZ	Gérard	Grand Chambéry	X			
DUMAZ	Régis	Grand Chambéry			X	
EXERTIER DIT MONNARD	Philippe	Grand Lac	X			
FABRE	Maryse	Grand Chambéry	X			
FERRARI	Sandra	Grand Chambéry	X			
GALENE	Pierre-Damien	Grand Chambéry	X			
GENNARO	Alexandre	Grand Chambéry	X			
GIMENEZ	André	Grand Lac	X			
GINOLLIN	Pascal	Grand Chambéry		X		
GOGNY	Christian	Grand Chambéry			X	
GONTHIER	Gérard	Grand Lac			X	
GRELLIER	Jean-Marc	Grand Lac			X	
HAERINCK	Sabrina	Grand Chambéry	X			
HUYNH	Antoine	Grand Lac	X			
LEOUTRE	Jean-Marc	Grand Chambéry			X	
MANZATO	Jean-Marie	Grand Lac			X	
MONTORO	Marie-Pierre	Grand Lac			X	
MORAND	Marc	Grand Lac	X			
PETIT GUILLAUME	Sophie	Grand Lac	X			
POILLEUX	Nicolas	Grand Lac		X		PL BALTHAZARD
POMMAT	Dominique	Grand Chambéry	X			
REVOL	Karine	Grand Lac	X			
SALOMON	Marie-Thérèse	Grand Lac	X			
TICKIEWITCH	Serge	Grand Chambéry	X			
TRAHAND	Cécile	Grand Chambéry	X			
TURNAR	Alexandra	Grand Chambéry	X			
VAIRYO	Nicolas	Grand Lac			X	
VANIN	Gaëtan	Grand Chambéry	X			
VIAL	Jean-Marc	Grand Lac	X			
TOTAL :			22	4	8	

Délégués Suppléants (6) :

Nom	Prénom	Collectivité	Présent	Votant
BEBERT	Thierry	Grand Chambéry	X	X
EXERTIER	Bruno	Grand Lac		
FRAYSSE	Claudie	Grand Lac		
PIERRETON	Christophe	Grand Chambéry	X	X
REGAIRAZ	Michel	Grand Chambéry		
WILLANO	Valérie	Grand Lac		
TOTAL :			2	2

Personnel assistant technique ou administratif :

Nom	Prénom	Collectivité	Présent	Excusé
BOUET	Fanny	Syndicat mixte des stations des Bauges	X	
DENYS	Marie-Laure	Syndicat mixte des stations des Bauges	X	
CASSARO	Sophie	Grand Lac	X	
EQUY	Arnaud	Régie SGR –domaine nordique	X	
GIMOND	Frédéric	Grand Lac		
GRANGE	Damien	SEM des Bauges	X	
LAVASSIERE	Laurent	Grand Lac		
PERRIN	Franck	Régie SGR –domaine alpin	X	
PRUVOST	Anthony	Grand Chambéry		
RAMPNOUX	Pascal	Trésorier Principal d'Aix-Les-Bains		
SAVINEAUX	Benoît	Grand Chambéry		

Le quorum est atteint (**22** titulaires, **2** suppléants admis au vote, **3** pouvoirs, soit **24** présents pour **27** suffrages).

Ordre du jour :

Finances – Rapport d'orientations budgétaires 2022
Questions diverses.

Sandra FERRARI ouvre la séance et remercie tous les membres présents et donne lecture des pouvoirs.

Le quorum étant atteint elle déclare la séance ouverte.

Secrétaire de séance : André Gimenez.

1. FINANCES – DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Sandra Ferrari rappelle que le Rapport d'Orientations Budgétaires qui va être présenté ce soir va présenter les grands éclairages nécessaires à l'élaboration plus fine du Débat d'Orientations Budgétaires qui sera soumis au débat lors de la séance du 28 février prochain.

En réponse à une question de Maryse Fabre, elle confirme que sera proposé au débat ce soir un document d'orientations budgétaires dans les grandes lignes, qui à l'issue de la séance sera affiné pour donner lieu à un Débat d'Orientations Budgétaires qui sera présenté à la prochaine réunion du Conseil syndical.

La réunion de ce soir a donc pour but d'aborder les sujets en liens avec les orientations budgétaires et d'ouvrir la discussion, d'apporter de la matière à une vision globale dont découleront les grandes orientations du mandat, et d'ouvrir le débat sur les orientations à acter dans les grandes lignes pour permettre une vision globale du projet de mandat.

Elle rappelle également la méthodologie à intervenir dans les prochaines semaines :

- Débat d'Orientations Budgétaires le 28 février prochain
- Point d'étape en COPIL PPI
- Prospective des modèles pour éclairer les choix

- Vote du Budget 2022

- Elaboration de la DSP en fonction de la PPI.

Elle rappelle également les objectifs déjà validés par le Conseil syndical pour maintenir les équilibres financiers dans les dotations des deux agglomérations, à savoir :

- Rationaliser les charges du SPIC (obligation préfectorale)
- Conforter le SPA (Nordique) et assumer les investissements
- Prendre en compte les nouveaux paramètres tels les problématiques de fréquentation des sites
- Rappel du cadre des débats PPI et ROB-DOB associés.

Arnaud EQUY présente un point d'avancement de la saison 2021-2022. Il rappelle que nous avons pu bénéficier d'un enneigement précoce permettant une ouverture anticipée de la saison, accompagnée d'une forte proportion de préventes en Nordique. Ainsi, sur la saison 2021/2022, le Nordique représente 60% des préventes. En revanche, sur l'exercice comptable qui lui se déroule sur l'année civile, les préventes étant imputée à l'exercice précédent le Nordique ne représente plus, pour le moment, que 40% des ventes. Cette tendance s'inversera certainement de nouveau en fin d'années civile, avec les préventes de la saison 2022/2023.

Damien Grange indique que pour les Aillons-Margériaz une légère progression est actuellement observée par rapport à la saison 2020/2021 (+1,5%) qui était déjà une très belle saison. La première semaine des vacances de Noël affiche des résultats à hauteur de +140%, malheureusement suivis d'un effondrement la deuxième semaine en raison des mauvaises conditions météorologiques (pluie). La baisse s'est poursuivie sur le mois de janvier, sauf les deux derniers week-ends qui ont connu une fréquentation exceptionnelle. Grâce à cette fréquentation lors de ces deux week-ends, les mauvais résultats depuis la deuxième semaine des vacances de Noël ont été comblés avec même l'équivalent d'une semaine d'avance en termes de chiffres.

Marie-Thérèse Salomon présente un point financier (sous réserve des validations de la Trésorerie à intervenir, en commençant par les comptes administratifs provisoires abrégés.

Pour le Budget principal, section de fonctionnement, 35,38% des dépenses ont été réalisées, et 68,82% des recettes. En section d'investissement, 25,14% des dépenses et 28,59% des recettes ont été réalisées.

Pour le Budget nordique SGR, en section de fonctionnement, 51,30% des dépenses ont été réalisées, et 122,49% des recettes. En section d'investissement, 64,07% des dépenses et 13,66% des recettes ont été réalisées. Le taux de réalisation peu élevé des recettes s'explique en grande partie par des subventions encore non-reçues à ce jour.

Pour le Budget alpin SGR, en section de fonctionnement, 73,22% des dépenses ont été réalisées, et 90,23% des recettes. En section d'investissement, 94,84% des dépenses et 81,31% des recettes ont été réalisées.

Pour le Budget Alpin AM, en section de fonctionnement, 80,04% des dépenses ont été réalisés, et 83,78% des recettes. En section d'investissement, 83,30% des dépenses et 81,44% des recettes ont été réalisés.

Le résultat provisoire, tous budgets confondus, s'élève à 1.123.052 € (contre 569.000€ en 2020).

Au 1^{er} janvier 2022, le capital restant dû de la dette s'élève à 8.048.423€. En 2022, il faudra rembourser 1.277.299€.

Marie-Thérèse Salomon fait un zoom sur l'évolution des salaires sur les trois budgets de l'exercice 2020/2021. Elle précise que les données figurant dans le compte administratif présenté précédemment n'intègrent pas les atténuations de charge. Ainsi, pour le budget nordique, après atténuation de charges de 180.900€, passée en recettes, le taux de masse salariale dans le budget passe de 48,40% à 34,57% en 2020 et de 45,07% à 34,94% en 2021 avec atténuation de charges de 151.596€. Pour le budget alpin, suite à l'intégration de l'atténuation de charges remboursées, le taux de masse salariale dans le budget passe de 48,26% à 46,74% en 2020 et de 46,03% à 40,93% en 2021.

Sandra Ferrari souhaite refaire le point sur les modèles économiques SPIC (alpin) et SPA (nordique) de nos stations :

- Les SPIC et leurs objectifs d'investissements :

- Maintien des équilibres budgétaires : recettes et pilotage optimal du modèle
- Maintien des emplois (saisons courtes) : la masse salariale est fidélisée
- Réactivité selon l'enneigement : services en fonction
- Ergonomie du modèle, en lien avec le choix de la PPI (luge : 1€ investit = 1,50€ de recettes)

Il est important d'ouvrir le débat dès à présent sur l'équilibre global du SPIC qui lorsqu'il est basé sur le modèle tout ski est déficitaire en analytique.

Modèles économiques des stations : SPIC et SPA au regard de la diversification

1. Les SPIC (alpin) et leurs objectifs d'investissements

- Maintien des équilibres budgétaires : recettes et pilotage optimal du modèle
- Maintien des emplois (saisons courtes) : la masse salariale est fidélinisée
- Réactivité selon l'enneigement : services en fonction
- ergonomie du modèle : en lien avec le choix de la PPI : luge 1€ investi, 1,5€ recettes



2. Le SPA Nordique et ses objectifs d'investissements : le modèle est en place.

Attention les modèles économiques sur SGR modèle Alpin/Fond étroitement liés : **STATION MIXTE PAR EXCELLENCE** : **MODELE UNIQUE** leader car on a de l'alpin : l'un s'appuie sur l'autre nous avons besoin des deux activités...les secours etc. sont mutualisés.

- Maintien des équilibres budgétaires : recettes et pilotage optimal du modèle (eau) gain de lisibilité sur 20 ans et sécurisation du modèle
- Maintien des marges qui sécurisent le modèle actuel qui finance le hors neige : stade biathlon etc...balisage, entretien...
- Parcours et accueil clients à conforter
- Ergonomie des bâtiments et choix: ex espaces marchands, quid de la restauration
- Permet la mise en œuvre de la pratique estivale : activités peu marchandes financés à ce jour par le budget nordique
- Réactivité selon l'enneigement : services en fonction et autres activités déjà en place à améliorer au fil des années et se projeter dans les activités mixtes neige/hors neige



- Le SPA et ses objectifs d'investissement :

SGR est une station mixte par excellence, l'alpin et le nordique s'appuient l'un sur l'autre avec des charges et/ou investissements mutualisés.

- Maintien des équilibres budgétaires : recettes et pilotage optimal du modèle (eau), gain de lisibilité sur 15/20 ans et sécurisation du modèle
- Maintien des marges qui sécurisent le modèle actuel finançant le hors neige
- Parcours et accueil clients à conforter
- Ergonomie des bâtiments et choix : ex. espaces marchands, restauration
- Permet la mise en œuvre de la pratique hors neige: activités peu marchandes financées à ce jour par le budget Nordique
- Réactivité selon l'enneigement : services en fonction et autres activités déjà en place à améliorer au fil des années et se projeter dans les activités mixtes neige/hors neige

Sur le Nordique, le modèle est déjà en place et performant, même si des actions restent à réaliser telle l'ergonomie des bâtiments.

Sandra Ferrari les 4 axes communs définis lors du lancement du COPIL PPI :

- Pérenniser la saison hivernale
- Diversifier l'offre 4 saisons
- Objectif jeunesse-scolaire
- Projets de développement durable.

Elle indique que la phase de construction de la PPI accuse un retard notamment sur le secteur de Savoie Grand Revard. Elle propose de faire des réunions spécifiques pour les portes de Saint-François et du Revard afin que le prochain Bureau arbitre les grands axes financiers de la PPI et ainsi passer à l'étape suivante.

Anthony Pruvost précise que pour les deux domaines SGR et Aillons-Margériaz le travail a repris les projets PPI présentés sous le mandat précédent, pour lesquelles des perspectives financières ont été adossées pour connaître la capacité du syndicat à réaliser les projets.

Pour Aillons-Margériaz, il y a 2 budgets :

- Principal qui porte la diversification pour 7,3M€ HT :
 - Projets de glisse multi-activités + projet de tyrolienne sur tube (2,9M€ HT)
 - Pays Suspendu des Géants phase 2 (300K€ HT)
 - Réhabilitation bâtiment Totem en camp de base APN (2,2M€)
- Alpin pour 5,6 à 7,8M€ HT :
 - Projet de nouveau TS à Margériaz (3,6 à 6M€ HT)
 - Divers travaux dont grandes visites TS Roc de Balme et Rochettes (700K€ HT)

Grand Chambéry apporte une contribution à 187K€ actuellement. Les modèles prospectifs démontrent des besoins de financements complémentaires pour lesquelles l'agglomération de Grand Chambéry devra être réinterrogée.

Pour Savoie Grand Revard, 3 budgets :

- Principal qui porte la diversification pour 8M€ :
 - CNES (3M€ HT)
 - Luge sur rail (3M€ HT)
 - Extension CTE (400K€ HT)
 - Projets de réhabilitation des bâtiments (500K€ sur 5 ans)
- Nordique pour 3,5M€ HT) :
 - Plan d'eau d'altitude / neige de culture (3,2M€ HT)
 - Phase 3 : aménagement stade de biathlon (400K€ après 2026)
- Alpin pour 1,2M€ HT :
 - Grandes visites TS Orionde / Ebats terminées
 - Projets de couverture des tapis et travaux de pistes (345K€ HT)

Les deux agglomérations de Grand Lac et Grand Chambéry apportent une contribution égale de 429K€ par an chacune.

Sandra Ferrari remercie Anthony Pruvost de cette présentation et du travail réalisé. Elle précise qu'il s'agit bien là de pistes de réflexion et que tout est encore à arbitrer avec comme objectif de définir les investissements les plus pertinents dans le temps et d'ici la fin du mandat.

Sabrina Haerinck, demande comment va être financée la luge. Sandra Ferrari indique que pour le moment le business plan n'est pas encore défini.

Madame Haerinck demande s'il est envisagé de faire porter le projet par une personne privée. Sandra Ferrari répond que c'est précisément les choix à faire pour la définition de notre PPI, afin de définir si le modèle choisi pour ce type d'équipement est tourné vers le concessif ou vers l'affermage, avec des conséquences directes pour notre modèle économique alpin.

Sabrina Haerinck demande si l'on se dirige vers un modèle de commercialisation de toutes les activités, restera-t-il des accès à la montagne sans accès payant systématique. Sandra Ferrari indique qu'un travail est en cours en lien direct avec la futur DSP du mode d'exploitation des stations, pour lequel il faudra procéder à des projections financières basées sur les différents modes d'exploitation des équipements

Antoine Huynh s'inquiète de la perte d'accès libre à la montagne au profit de la commercialisation d'activités aujourd'hui gratuite. Sandra Ferrari répond qu'il ne s'agit pas de rendre payantes les activités gratuites, mais plutôt de trouver des passerelles générant des retombées marchande par rapport aux investissements réalisés. Elle a bien conscience que la commercialisation du ski de randonnée ou encore de la randonnée estivale n'est pas envisageable. Ce qu'elle souhaite c'est ouvrir la réflexion sur des leviers à actionner, connexes aux activités de pleine nature gratuites.

Sandra Ferrari présente les pistes de réflexion proposées pour les orientations budgétaires.

I – REFLEXIONS GENERALES

Elle indique que les problématiques sont identiques pour l'ensemble du territoire du SMSB, que les dotations des deux agglomérations ne permettent pas la réalisation de tous les projets et qu'il faut donc trouver des moyens financiers supplémentaires. La réflexion sur l'accueil et le parcours client peut-être une première réponse, avec comme principal axe de travail l'ergonomie des bâtiments. Sur Aillons-Margériaz, le travail est déjà bien avancé. Sur Savoie Grand Revard, deux bâtiments sont prioritaires, à savoir :

- Crolles pour une extension (problématique des scolaires, activités et espaces marchands)
- Saint-François (problématique des scolaires)

Pour la réalisation de ces deux projets, deux solutions sont envisageables : parer au plus urgent en autofinancement, ou rechercher des dotations supplémentaires des deux agglomérations, du département de la Savoie (voire de la Haute-Savoie eu égard à la fréquentation des scolaires sur Saint-François), pour procéder à une profonde rénovation à la hauteur de la politique ambitieuse d'accueil et de parcours client. Elle indique, par exemple, que sur la totalité du territoire de Savoie Grand Revard, il n'y a qu'un seul toilette PMR.

Elle précise qu'il semble incohérent de devoir choisir entre diversification et accueil, et qu'il est donc nécessaire de trouver d'autres sources de financement.

Patrick Bastien confirme la problématique du manque de place sur le bâtiment de Crolles qui a entraîné la suppression de l'espace restauration à l'intérieur du bâtiment cette année. Il demande que la réflexion porte sur le long terme du devenir de la porte de Crolles, sur le portage financier public des rénovations de bâtiments, sans objectif de rentabilité, qu'ils soient conçus pour fonctionner été comme hiver. Il insiste sur le fait qu'en saison hors neige, le site du Revard attire fortement du monde qui viennent juste profiter de la nature et non d'activités marchandes et s'inquiète vivement de la réflexion sur la rentabilisation des actions non marchandes.

Sandra Ferrari, rappelle à l'assemblée qu'il a été demandé que les temps de paroles liés à des problématiques très localisées ne soient pas trop longs afin de ne pas focaliser les échanges sur une seule porte au détriment de toutes les autres. Elle précise que la restauration du bâtiment de Crolles n'a pas été enlevée au cause des problèmes d'exiguïté des locaux, mais à cause des règles sanitaires liées à la crise COVID. Elle indique que la mise en place d'activités marchandes ne doit pas effrayer et que ce n'est pas indécent d'imaginer trouver un délégataire qui pourrait, par exemple, proposer des vélos à la location dans le bâtiment de Crolles, ce qui permettrait de plus de l'ouvrir en saison estivale, voire d'opérer naturellement un report de stationnement à cet endroit. Elle rappelle que cette problématique n'est pas propre à Crolles et que c'est bien pour l'ensemble du territoire qu'il faut réfléchir à des solutions innovantes.

Sabrina Haerinck regrette que la vision politique et touristique du plateau n'ait pas été abordée plus en profondeur. Sandra Ferrari en convient tout en faisant le constat que le fond du problème réside dans la perception du service publique qui est systématiquement associé à la gratuité, alors que le syndicat doit gérer un Service Public Industriel et Commercial et un Service Public Administratif. Elle rappelle également l'injonction du Préfet de rétablir l'équilibre financier dans nos services. Nous avons la charge des équilibres financiers dans l'attente de la future Délégation de Service Public.

Sabrina Haerinck craint qu'une vision de rentabilité ne fasse fuir la clientèle et appelle à la vigilance pour trouver le juste équilibre.

Sandra Ferrari continue la présentation et indique qu'il faudra s'attacher à poursuivre les efforts de rationalisation des charges salariales et des exploitations.

Le point suivant précise que les outils de diversification inscrits au PPI doivent permettre une réactivité d'un changement d'activités neige et hors neige, avec un personnel disponible sur site et une fidélisation des saisonniers permettant la conservation des compétences. Le fond de la question réside en un choix politique à opérer, c'est-à-dire soit de renoncer in fine au ski alpin, soit de profiter de ces équipements dans lesquels nous avons investi, pour les exploiter tant que la neige est là, tout en trouvant des usages complémentaires afin de conserver les équilibres financiers et les équipes.

Sabrina Haerinck regrette que, au début de ce mandat, les grands investissements n'aient pu être redébatteurs puisque déjà engagés lors du mandat précédent. Ainsi, elle regrette le projet de retenue collinaire bien que favorable à un plan d'eau d'altitude permettant la création d'une base de loisir et concourant à la diversification touristique.

Sandra Ferrari indique ensuite l'importance de réaliser des projections sur les investissements et leur fonctionnement dans une optique de gestion mutualisée, et avec une vision du parcours client dans les respects de la ligne de conduite de non concurrentialité et complémentarité à l'échelle du territoire du SMSB. Elle rappelle que le Conseil syndical avait pris cet engagement de respecter cette complémentarité avec une convergence des offres pour que le périmètre entier du SMSB soit attractif pour le plus grand nombre d'utilisateurs.

Concernant la communication d'une gestion commune du parcours client, il semble important de pouvoir s'appuyer sur les agglomérations pour communiquer sur les problématiques communes à l'échelle du territoire complet. La Présidente cite l'exemple des problématiques de parking rencontrées le même week-end sur Savoie Grand Revard et Aillons-Margériaz, pour lesquelles il pourrait être mis en place un plan de communication à destination des usagers leur indiquant de privilégier les parkings les moins chargés. Ainsi, le SMSB pourrait préparer des éléments de communication sur les problématiques communes aux deux domaines, qui pourraient être relayés par les agglomérations.

Les transferts de charges inter-budgets doivent également faire l'objet d'un travail afin de définir notamment ce qui relève des charges communes, mais également, dans la perspective de la future DSP, la répartition de la masse salariale, les factures de fonctionnement et d'investissements communs, et les clés de répartition en lien avec le passage en SEM et les dates d'exercices comptables.

Sandra Ferrari indique ensuite qu'actuellement l'agent du SMSB en charge de la comptabilité gère non seulement les budgets du SMSB mais également une grande partie relative à la régie gère, générant une surcharge de travail. Il convient donc de décider si la création d'une poste de comptable au sein de la régie doit intervenir dès à présent ou s'il est préférable d'attendre la mise en place de la future SEM et d'en laisser le soin au délégataire qui sera retenu. Dans la seconde hypothèse, le service comptable du SMSB restera donc en surcharge jusqu'au passage en SEM.

Philippe Exertier-dit-Monnard indique qu'une simulation du coût d'un recrutement serait une aide à la décision.

Sandra Ferrari continue la présentation en rappelant que, suite aux injonctions préfectorales, nous sommes dans la recherche d'équilibre budgétaire. Nous constatons également une fréquentation accrue de visiteurs sur la totalité du territoire. Il convient donc de réfléchir à une logique d'évènements ou de produits commerciaux pour que le territoire soit attractif tout en tenant compte des problématiques que cela peut générer (coûts, conflits d'usages, etc...). Le COPIL des activités de pleine nature vise ainsi à apporter des débuts de réponses sur ces problématiques. De plus, il faut d'ores et déjà réfléchir à l'impact financier pour la future DSP par des arbitrages sur la répartition des actions relevant soit du futur délégataire soit du SMSB. Enfin, il faut mesurer l'impact négatif sur notre image des services sous dimensionnés (parkings, accueil, ressources humaines, etc...). Il s'agit donc de réfléchir à de nouveaux évènements visant à proposer une dynamique autour de notre attractivité, en proposant des évènements inspirés de la nuit du Hibou à la Féclaz, comme par exemple un Snow Contest, un évènement à destination du ski de randonnée, permettant ainsi de gérer également les conflits d'usage actuels et dangers sur le damage.

Le point suivant, en lien direct avec la future DSP, concerne la logique marchande à assumer afin que le contemplatif marchand n'impacte pas que négativement, avec un choix assumé d'investissements marchands, la nécessité de trouver des flux financiers pour capter et minimiser l'impact négatif (ex. : prix de la dessert bus, créer des forfaits packagés pour faciliter le parcours client sur SGR), et arriver à capter et quantifier la population contemplative à valeur ajoutée pour générer des flux financiers au sein du SPIC dans une optique d'accueil qualitatif des clientèles (ex. : casiers payants). La Présidente rappelle que la saturation des sites est une problématique réelle sur l'ensemble des portes et que corollairement il est nécessaire de continuer d'investir dans l'accueil des usagers pour améliorer sa qualité. Ainsi, des choix sont à opérer sur les investissements à réaliser notamment sur les bâtiments mais également sur l'opportunité de profiter d'une rénovation pour inclure des espaces à destination de socio-professionnels, et à réfléchir en amont sur la répartition des investissements entre concession et affermage.

Sandra Ferrari aborde ensuite la question de l'optimisation des charges avec les autres satellites des agglomérations telles le mange des locaux communs ou les flux énergétiques qui peuvent être partagés dans des espaces partagés avec Grand Chambéry Alpes Tourisme par exemple.

L'optimisation de la recherche de subventions est également un axe de travail important afin de les intégrer dans les business models en amont des investissements.

Enfin, Sandra Ferrari indique qu'un travail a été engagé avec le Comité de Savoie sur la thématique des sportifs de haut niveau concourant au rayonnement du territoire pour que nos jeunes espoirs deviennent les ambassadeurs de notre territoire. Une réflexion est donc en cours, pouvant également aboutir à une aide financière à apporter à hauteur de 18K€ pour favoriser le sport avec les trois collèges supports des activités avec le Comité de Savoie (Collèges des Bauges, de Saint-Alban-Leyse et de Grésy-sur-Aix) en contrepartie de ce rôle d'ambassadeurs.

II – BUDGET PRINCIPAL

Sandra Ferrari indique qu'il est important de terminer les travaux de bureaux du siège du SMSB. Elle rappelle que ces travaux ont été inscrits sur trois ans, il s'agit donc de reporter les lignes prévues à l'identique pour les travaux restants à effectuer.

Elle rappelle que le Conseil syndical a validé la création d'un poste de directeur administratif, il convient donc maintenant de l'inclure au budget.

Il convient également de réaliser des projections pour les prochains investissements (tel la luge) avec une construction de business plan à définir selon les choix politiques à intervenir sur les activités marchandes.

Elle aborde ensuite la question d'évènements internationaux qui pourraient générer des retombées financières sur des activités de pleine nature non marchandes (Parapente, ski de randonnée, trail, etc...) grâce à des évènements de grande envergure. Il sera nécessaire également de réfléchir à la répartition entre SMSB et future DSP.

Sandra Ferrari rappelle que le Conseil syndical a validé le travail d'harmonisation des redevances d'occupation des bâtiments et du domaine public, et de la proratisation des charges communes (flux, entretien, ressources humaines, etc...).

Elle rappelle également que le travail sur la mise en conformité des servitudes a été initié par une stagiaire du SMSB en Master 2 Aménagement de la Montagne, qui est parmi nous pendant la saison 2021-2022. D'ores et déjà, le secteur alpin SGR a été cartographié, celui d'Aillons-Margérial va être lancé, suite à quoi le secteur Nordique sera réalisé en prisme avec le COPIL des activités de pleine nature qui a déjà traité en partie cette thématique.

Sandra Ferrari indique que la Préfecture impose que soient revues les gratuités d'accès aux domaines skiables et leurs équipements. Il convient donc d'engager ce travail d'ici l'an prochain, que ce soit pour les gratuités accordées aux propriétaires terriens ou aux clubs et autres groupements, avec notamment la mise en place de conventions.

De la même manière, il convient d'harmoniser les avantages concédés aux socio-professionnels entre le domaine de Savoie Grand Revard et celui d'Aillons-Margérial, notamment dans l'optique de la future SEM commune. Il faudra donc reprendre toutes les conventions pour les lisser, ce qui nécessitera certainement des paliers intermédiaires.

Concernant la répartition des investissements par portes, indexée sur les passages, il s'avère que cette donnée n'est pas forcément révélatrice de la fréquentation réelle puisque les usagers peuvent badger plusieurs fois sur la même porte. Une réflexion doit donc être engagée pour trouver une autre donnée de pondération. Cette réflexion doit prendre en compte la pertinence de nos investissements et être réalisée prenant compte de la future DSP.

III – Budget Nordique

Sandra Ferrari rappelle l'objectif de confortation de notre position de leader en nordique, notamment par le biais de la communication sur la qualité de l'offre du territoire et des services.

Elle propose de travailler également sur une politique « pépinière de haut niveau » afin de développer la formation professionnelle aux métiers de la montagne (salle de cours dans le CNES par exemple), intégrant aussi des sports non représentés sur notre territoire (sports de corde), avec comme piste de réflexion des évènements à destination des jeunes.

Conjointement, il est proposé de travailler sur les gratuités pour soit les atténuer, soit les mettre à profit pour des retombées médiatiques afin d'impliquer les sportifs dans l'attractivité du territoire (Cf. : 18K€ pour les trois collèges cités avant + éventuellement subvention aux clubs).

Afin de reconstituer les réserves financières, il est proposé de contracter un emprunt pour financer les travaux d'avancement du plan d'eau plutôt que de recourir à l'autofinancement.

Sandra Ferrari précise qu'il faudra définir la clé de répartition des évènements sportifs de compétition en gardant à l'esprit l'articulation que l'on souhaite lors de la future DSP.

IV – BUDGET ALPIN

Le premier dossier à traiter est celui de la masse salariale qu'il convient de ramener à 600K€ contre 800K€ actuellement (en année pleine). Il conviendra de réfléchir à deux axes :

- envisager des fermetures en semaine ou créer des activités ramenant des flux financiers (ex. : Snow contest au Revard)
- réaliser des économies de charges dans l'attente de la commercialisation des résidences de tourisme en cours de construction sur SGR (2024)

La Présidente indique qu'il est indispensable de retravailler les tarifs et de mettre fin aux « tarifs de fuite » corolairement à la création d'activités marchandes à destination des usagers non-consommateurs.

Arnaud Equy précise qu'actuellement tous les domaines skiables français mènent une vraie réflexion sur les coûts des matières énergétiques afin que cette évolution des charges soit intégrée dans les tarifs clients.

V – AILLONS-MARGERIAL

Comme présenté en début de réunion par Anthony Pruvost, le budget Diversification comprend :

- une subvention d'équilibre possible actuellement à hauteur de 187K€ par an
- des projets de remise à niveau des bâtiments (1000 et 1400)
- des projets de diversification (« pôle glisse », Pays Suspendu des Géants phase 2, autres diversifications) avec des recettes attendues
- des projets restant à arbitrer (patinoire, pumptrack, astronomie, etc...)

Pour le Budget Alpin :

- fin de la DSP en affermage en août 2022, d'où le besoin d'anticipation stratégique pour l'ensemble des budgets SMSB/SGR/AM
- en théorie pas de subvention d'équilibre vers l'alpin
- grandes visites sur le télésièges des Rochettes en 2025 et du Roc de Balme en 2022
- un grand projet de télésiège à Aillons 1400 pour conforter/améliorer l'offre du Roc de Balme (3,8 à 6M€HT).

Sabrina Haerinck indique se questionner sur le portage de la luge sur rail, ainsi que sur la volonté marquée de vouloir rentabiliser tous les espaces.

Sandra Ferrari répond qu'il ne s'agit pas de rentabiliser les espaces mais l'accès aux équipements.

Sabrina Haerinck ajoute qu'elle souhaiterait avoir une vision plus claire sur la ligne politique. Elle souhaite également que soit abordée plus précisément la porte de St-François de la même manière que l'a été celle de Crolles. Elle conclut en demandant un autre temps d'échange avant le vote de la PPI afin de pouvoir arbitrer tous les points présentés ce soir.

Sandra Ferrari répond que la commune de Saint-François a fait part de ses demandes qui ont été intégrées et que des réunions de travail spécifiques à Crolles et St-François vont être proposées aux Maires respectifs. Elle confirme qu'une autre réunion de travail aura lieu pour la PPI.

Sabrina Haerinck indique que l'absence de représentants de Chambéry au sein du Bureau rend difficile l'adhésion en Conseil syndical.

Gérard Dumaz indique que la problématique du manque d'effectif au sein du SMSB (régie y compris) n'est pas récente et qu'il serait temps d'y remédier durablement avec un fonctionnement normal. Concernant la diversification, il indique que les retours des restaurateurs sur les nocturnes du Hibou prouvent que cette clientèle est différente de la clientèle de jour et génère de réelles retombées économiques pour ces socio-professionnels. Il lui semble donc tout à fait pertinent de dupliquer ce type d'événements. Il indique enfin que la taxe de séjour collectée par les socio-professionnels et reversée à Grand Chambéry doit servir à la promotion touristique du territoire, il est donc normal d'attendre de Grand Chambéry Alpes tourisme qu'ils s'emparent de cette action. Enfin, il regrette que pour la marque Chambéry Montagnes de Grand Chambéry Alpes tourisme la commission tourisme de Grand Chambéry n'ait pas été associée.

Sandra Ferrari répond que le directeur de Grand Chambéry Alpes Tourisme a été sensibilisé aux besoins de la promotion touristique du territoire. Concernant les sous effectifs du syndicat, elle rappelle que la régie a vocation à disparaître au profit de la DSP il qu'il semblerait maladroite de renforcer les effectifs juste avant cette échéance (sauf à renforcer les effectifs du SMSB). Enfin, la Présidente indique que la recherche d'événements dupliqués du modèle de la nuit du Hibou vise effectivement à cibler une clientèle autre que celle présente en journée, notamment la clientèle jeune.

Dominique Pommat rappelle que tous les maires et acteurs du Tourisme ont été associés à la démarche de marque de territoire Chambéry Montagnes, et que l'architecture de marque va bien être définie avec le SMSB et les deux agglomérations.

Le conseil syndical, après en avoir délibéré et à la majorité,

- **Prend acte de la présentation des orientations budgétaires 2022**
- **Prend acte que le Débat d'Orientations Budgétaires sera présenté lors d'une prochaine séance**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H30.

LA PRÉSIDENTE,
Sandra FERRARI

